Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

BELGIQUE – La Wallonie rejoint le réseau des régions européennes sans OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 02/10/2008, modifié le 27/03/2026

Après avoir adopté des règles très strictes en terme de coexistence des PGM vis-à-vis des autres cultures [1], le gouvernement wallon a décidé, le 2 octobre 2008, de devenir membre du Réseau des Régions d'Europe sans OGM [2] et de signer la Charte de Florence [3]. Ce Réseau a été initié par dix régions européennes (au nombre desquelles l'Aquitaine et le Limousin), le 4 novembre 2003 en réaction à la publication des lignes directrices de la Commission européenne sur la coexistence. La charte de Florence, adoptée par le réseau en 2005, a comme objectifs de : – "protéger l'agriculture traditionnelle et biologique contre les OGM ; – créer des "zones sans OGM" sur base d'analyses environnementales et socio-économiques ; – établir au niveau européen un principe de responsabilité des opérateurs de cultures OGM en cas de dommages causés aux autres cultures ; – encadrer les recherches sur les OGM ; – certifier des approvisionnements de matières premières sans OGM ; – sauvegarder la biodiversité ; – faire valoir le principe de précaution quant à l'introduction de nouvelles variétés OGM en Europe ; – mettre en place un réseau européen d'échange d'informations et de réflexion sur les enjeux et les conséquences des OGM en Europe". De plus, cette signature est vue par la région wallone comme "un geste fort posé à l'égard de la Commission européenne", un geste qui vise à rappeler que "tant que les autorités européennes refusent de reconnaître les OGM et leur dissémination dans l'environnement comme un risque grave, un moratoire sur la commercialisation des OGM s'impose ».
Pour Nature & Progrès [4], c'est une incontestable victoire, lié à leurs nombreuses actions, entreprises depuis 2005.

[1] cf. Inf'OGM Actu n°11, "Farm questionnaires for monitori...
[2] https://infogm.org/article_journal/regions-sans-ogm-du-moratoire-europeen-aux-moratoires-regionaux/
[3] EUROPE - Charte de Régions sans OGM
[4] Communiqué de presse de Nature & progrès, 2 octobre 2008, http://www.natpro.be

Adresse de cet article : https://infogm.org/belgique-la-wallonie-rejoint-le-reseau-des-regions-europeennes-sans-ogm/